



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITRICE : Marg Connor
Sous-ministre adjointe (par intérim)
Division du leadership et du milieu d'apprentissage

DATE : Le 17 septembre 2014

OBJET : **Commotions cérébrales – Mise à Jour**

Comme vous le savez, le Ministère a publié en mars dernier la Note Politique/Programmes (NPP) n° 158, *Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales*, recommandant à chaque conseil scolaire d'établir au plus tard le 30 janvier 2015 une politique sur les commotions cérébrales. Une commotion cérébrale peut avoir d'importantes répercussions sur la santé d'un enfant ou d'un jeune, y compris sur ses capacités d'apprentissage. Il est essentiel de connaître les signes et les symptômes d'une commotion cérébrale et de savoir comment la gérer convenablement pour assurer le rétablissement de l'enfant ou du jeune en ayant subi une commotion cérébrale et veiller à ce qu'il ne reprenne pas trop tôt ses activités scolaires ou physiques, au risque de complications.

Je souhaite rappeler aux conseils scolaires que le Ministère a retenu les services de l'Ontario Physical and Health Education Association (Ophea) pour qu'elle assiste les conseils scolaires au cours de l'élaboration ou de l'amélioration de leur politique. Ophea a créé une communauté collaborative sur les commotions cérébrales sur leur site Web (opheacanada.ning.com). Si vous avez des questions sur ce site Web, ou si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour finaliser la politique de votre conseil scolaire sur les commotions cérébrales, veuillez-vous adresser à Tammy Shubat à Ophea (tammy@ophea.org).

Une autre source d'aide pour élaborer votre politique sur les commotions cérébrales est le portail Web de l'Ontario sur les commotions cérébrales que vous trouvez à : www.ontario.ca/concussions. Lancé en 2013, ce portail Web, qui est le résultat de la collaboration entre les ministères de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, et du ministère de l'Éducation, s'adresse à quiconque affecté par une commotion cérébrale. On y trouve des liens vers des ressources indépendantes fiables sur la prévention, la reconnaissance et la prise en charge des commotions cérébrales.

En outre, le Ministère estime que le protocole sur les commotions cérébrales, précisé dans les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario de l'Ophea, constitue la norme minimale que les conseils scolaires doivent adopter. On trouve cette information à <http://safety.ophea.net>. Ophea révisé et met à jour annuellement les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario et prépare en ce moment une nouvelle application sur les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario qui devrait être prête à la fin de l'automne.

Nous avons tous un rôle à jouer non seulement pour assurer la sécurité des enfants et des jeunes lorsqu'ils participent à des activités physiques à l'extérieur et à l'intérieur de l'école, mais aussi pour les encourager et les motiver à assumer la responsabilité de leur propre sécurité et de celle des autres. Une commotion cérébrale peut provoquer des effets immédiats et permanents, il est donc important que tout le monde, y compris les enfants, en connaissent les signes et les remèdes, et savent quoi faire s'ils en ont une.

Le ministère de l'Éducation a apporté son appui à l'élaboration d'une révision de la vidéo sur YouTube *Commotions cérébrales 101* qui s'adresse aux parents et aux enfants. Le docteur Mike Evans y donne des conseils sur la façon de reconnaître les signes d'une commotion cérébrale et sur l'importance de bien planifier la reprise des activités physiques et des études après une commotion cérébrale. On peut voir la vidéo à www.ontario.ca/concussions.

Je vous remercie de votre dévouement constant envers le bien-être des enfants et des jeunes de l'Ontario. Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre travail ensemble pour que tous les étudiants de la province réussissent et mènent une existence sûre, saine et productive.

Cordialement,

Original signé par

Marg Connor
Sous-ministre adjointe (par intérim)
Division du leadership et du milieu d'apprentissage